LEERS

MORT DE M. JOSEPH LEROY maire de Leers

C'est avec une véritable consternation que la population de Leers a appris la mort subite, au cours de la nuit de mercredi à jeudi, de M. Joseph Leroy, maire de Leers, âgé de 70 ans et 8 mois.

Bien que légèrement souffrant de la grippe depuis une quinzaine de jours, la robuste constitution de M. le Maire permettait l'espoir d'un prompt rétablissement lorsque, au cours de la nuit fatale, une complication tout à fait imprévue l'a ravi à sa chère famille et à la population de Leers qui avait pour son maire une véritable vénération. Cette grande estime de la population, le vénéré défunt l'avait acquise par son extrême serviabilité à l'égard de tous, son dévouement à la chose publique et sa grande loyauté.

M. Joseph Leroy

M. Joseph Leroy avait été élu conseiller municipal aux élections de 1919 et réélu à celles de 1925, chaque fois avec une très imposante majorité. Ses amis l'avaient élu maire à l'unanimité, aux deux scrutins; c'est assez dire la haute estime qu'ils avaient de ce magistrat modèle.

Jeudi dès le matin et durant toute la journée ce fut au domicile mortuaire un défilé ininterrompu d'amis venant contempler une dernière fois la noble et sympathique figure de M. le Maire et apporter à ses chers enfants leurs consolations.

Le « Journal de Roubaix » s'associe au deuil de la population de Leers et prie la famille du vénéré défunt d'agréer ses sympathiques condoléances.

Les funérailles seront célébrées en l'église de Leers, lundi à 10 h.

COURS D'ADULTES. — Les cours d'adultes reprendront à l'Ecole des garçons à partir de mardi 9 novembre, à 19 heures.

TOUFFLERS

ASSISTANCE MEDICALE GRATUITE. — En vue de la confection de la liste d'assistance médicale gratuite pour 1927, les personnes qui se croient en droit de bénéficier de cette assistance, sont invitées à faire leur demande à la Mairie avant le 15 novembre. Sont également invités à se présenter à la Mairie les bénéficiaires de l'assistance qui désirent changer de docteur.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE seront fermés toute la journée du 11 novembre.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, VENDREDI 5 NOVEMBRE:

Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Caisse d'Epargne: Fermée.

Etablissement municipal de bains: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 18 h. 30.

Bibliothèque Communale: de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Bibliothèque Catholique, rue des Orphelins, 8: de 5 h. à 10 h. 30.

LISTES D'ELECTEURS AUX TRIBUNAL ET CHAMBRE DE COMMERCE

Le dépôt des listes sera effectué le 7 novembre, aux greffes des Justices de Paix, du Tribunal de Commerce et au siège de la Chambre de Commerce. Ces listes, rectifiées s'il y a lieu, seront closes définitivement le 1er décembre 1926.

Les candidats patrons

Section industrielle. — 1re catégorie: M. A. Guénot, filateur de coton. — 2e catégorie: M. Edouard Duprez, filateur de laine.

Section commerciale. — 1re catégorie: Pour 6 ans, M. Georges Frère, imprimeur; pour 3 ans, M. J. Mulliez, fabricant. — 2e catégorie: Pour 6 ans, M. E. Deconinck, fabricant; pour 3 ans, M. Maurice Leduc, négociant.

Section industrielle. — 3e catégorie: M. Jean Masure, fabricant de tapis. — 4e catégorie, M. Joseph Carissimo, entrepreneur. — 5e catégorie: M. Albert D'Halluin, constructeur. — 6e catégorie: M. Henri Meurisse, pâtissier.

Une manifestation de sympathie à l'E.T.I.M.

A l'occasion du départ au régiment, des jeunes gens de l'E.T.I.M. a eu lieu, hier soir, au Manège, place Leverrier, une touchante manifestation de reconnaissance envers les dévoués instructeurs de l'école.

Cette réunion était présidée par M A. Dumortier, président de l'E.T.I.M., entouré de MM. Paul Motte et Maurice Leduc, vice-présidents; Marcel Tiberghien, trésorier; Deblschoop, secrétaire; L. Jung, J. Sant, R. Buffin, Marchal, instructeurs. S'était fait excuser: M. J. Hus.

Tous les élèves de l'école avaient tenu à assister à cette manifestation.

M. Fernand Lorthiois, élève, au nom des 40 jeunes gens partant au régiment, remercia le Conseil d'administration et les instructeurs de l'E.T.I.M. de tout le bien accompli par la précieuse instruction donnée.

Tous emporteront au régiment le meilleur souvenir des heures passées aux cours, et se feront un honneur et un devoir d'être de bons soldats et de montrer en toutes occasions les sentiments élevés qu'ils avaient acquis pendant leur séjour à l'école.

L'allocution de M. A. Dumortier

M. A. Dumortier, président, remercia les élèves des sentiments de gratitude qui venaient d'être exprimés.

Le conseil d'administration et les instructeurs sont fiers du beau travail accompli par tous les jeunes gens et remercient ceux-ci de leur bonne volonté apportée à suivre tous les cours.

Le président rappelle aux futurs soldats quels sentiments doivent les guider à l'armée:

Mes chers amis, allez joyeusement remplir votre devoir de bons Français. Suivez la trace de vos aînés dont nous allons prochainement, ici même, glorifier la mémoire en inscrivant leurs noms sur un tableau d'honneur.

Comme vous, ils étaient partis en 1914, gais et confiants comme on l'est à 20 ans, et quand la France les a appelés à son secours, pour repousser l'envahisseur, ils se sont dressés héroïques, et ont donné leur vie sans hésiter.

C'est leur héritage qui vous est confié: à la place de ceux qui sont morts pour la France, vous allez monter la garde de la plus grande France; vous allez veiller sur notre victoire si chèrement conquise, et malheureusement si menacée à l'heure actuelle.

Debout les morts! se sont écriés les combattants de la Grande Guerre, qui ne veulent pas être rangés à la condition des vaincus!

En vous passant la consigne et le mot d'ordre: France d'abord! à vous, mes amis, je dis: Debout les jeunes! avec toute la fougue de vos vingt ans, sachez défendre « notre » victoire, elle devient « la vôtre » du fait que vous avez la garde de ce précieux dépôt.

Ayez le culte de notre drapeau; il enveloppe dans ses plis tricolores tout un passé d'héroïsme, et d'invincibles espérances pour demain.

Et le président termine par quelques conseils pratiques, et en souhaitant à tous bon courage.

Il est procédé ensuite à une distribution de récompense aux élèves les plus méritants qui se sont signalés par leur bonne conduite et leur assiduité, et notamment aux jeunes gens classés au concours des sociétés de préparation militaire de la subdivision: Paul Dujardin, 3e; Victor Dazin, 5e; Fernand Lorthiois, 6e; Jacques Duprez, 8e; Paul Desbonnet, 9e.

Un vin d'honneur fut ensuite servi, puis la fête se continua par un concert auquel participa l'excellente symphonie de l'Ecole Industrielle.

Le concours de photographie

Le concours de photographie lancé par la Société de Photographie, sous le patronage du S.I. « Les Amis de Tourcoing » promet d'être particulièrement intéressant et de dépasser largement le succès espéré.

Déjà, dès maintenant, de nombreux prix sont assurés et leur montant en est évalué à plus de mille francs.

Il est rappelé que ce concours est gratuit et ouvert à tous les amateurs de Tourcoing et ses cantons.

Le règlement est à la disposition de toutes les personnes, au siège, 10, rue de Gand (Institut Colbert) et au S.I. « Les Amis de Tourcoing ».

Ce soir, à 20 h., réunion de la société au siège.

DEUX FEMMES BLESSÉES PAR L'EXPLOSION D'UN BIDON D'ESSENCE RUE DE TOURNAI

Jeudi, à 14 h., une servante, Maria Vandeszien, âgée de 24 ans, et une femme de service, Zoé Duquenne, âgée de 53 ans, demeurant Sentier de la Montagne, au Blanc-Four, à Roncq, étaient dans la cuisine de l'habitation de M. Cortyl-Flipo, rue de Tournai, quand explosa une bassine, contenant de l'essence, et placée près du poêle.

Les sapeurs-pompiers, mandés par téléphone, arrivèrent aussitôt, sous la direction du capitaine-commandant Colmant et s'employèrent à éteindre les flammes, qui provoquèrent des dégâts évalués à plusieurs centaines de francs.

M. le docteur Huriez, appelé, examina Maria Vandeszien et Zoé Duquenne qui portent à la figure des brûlures au premier degré. Zoé Duquenne fut reconduite à son domicile en auto.

M. Sabaterie, commissaire de police du 1er arrondissement, a ouvert une enquête.

UNE SÉRIE DE VOLS

— **Plainte pour vol.** — Un ouvrier charpentier, Jules Raymachess, 121, rue du Moulin, a constaté la disparition de son portefeuille contenant une somme de 171 fr., laissé dans son veston déposé dans un chantier, rue des Orphelins. M. Sabaterie, commissaire de police du 1er arrondissement a ouvert une enquête.

— **Plainte pour vol.** — Ambroise Bouche, demeurant à Tourcoing, rue du Triangle, s'est approprié un portefeuille trouvé dans la boulangerie Marais, rue de la Cloche et perdu quelques instants auparavant par Michel Desoubry, demeurant 512, rue de la Bourgogne. Bouche a été l'objet d'un procès-verbal.

— **Abus de confiance.** — M. Joseph Delarbe, boulanger, 17, rue de la Croix-Rouge, a déposé plainte contre son porteur de pain, Emile Decuyper, 19 ans, qui s'était fait remettre par les clients de son patron, une somme de 433 fr. et s'est enfui avec un imperméable prêté par M. Delarbe.

LA GRANDE MAISON LADON (Pont-de-Neuville) r. de Gand, 629, confections pour hommes, etc...., informe sa clientèle que vu son stock de pardessus, épuisé ces jours derniers, un grand choix sortira de ses ateliers dès aujourd'hui. 25 0/0 meilleur marché qu'ailleurs. Velours imperméable au choix. 29224

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DU LYCÉE DE TOURCOING. — La Commission, dans sa réunion du 2 novembre, a renouvelé à l'unanimité le mandat confié à son bureau, composé comme suit: Président: M. Georges Lehoucq; vice-présidents: MM. Maurice Dubrulle et Georges Browaeys; secrétaire: M. Camille Forest; adjoint: Georges Flourens; trésorier: Gaston Piat; trésorier adjoint: Paul Haeffly.

Elle a ensuite décidé l'organisation d'une visite au Musée de Lille, qui aura lieu le dimanche 21 novembre, sous la conduite de M. Maxime Sevin, ainsi qu'une visite aux mines de Marles, fixée le samedi 26 novembre.

Les membres de l'Association sont priés de bien vouloir se conformer aux convocations qui leur seront adressées incessamment.

ACTE DE PROBITÉ. — M. Henri Dumortier, entrepreneur de carrelage, demeurant rue de Tourcoing, 204, à Neuville-en-Ferrain, a trouvé un sac à main qu'il s'est empressé de remettre à son propriétaire.

MANDAT D'ARRET. — Le service de la Sûreté a arrêté Gustave Strynck, âgé de 26 ans, ouvrier cimentier, sujet belge, demeurant à Wervicq (Belgique), en vertu d'un mandat d'arrêt délivré par le parquet de Dunkerque, pour coups et blessures.

HARMONIE MUNICIPALE. — Ce soir, à 19 h. 45, au Conservatoire, répétition générale. Programme du concert du 11 novembre. Communications diverses très importantes.

ORPHEON JEUNESSE TOURQUENNOISE. — Ce soir vendredi, à 20 h., répétition générale.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUT COLBERT. — La réouverture du Foyer aura lieu le dimanche 7 novembre, à 10 h. 30. La Commission a décidé d'organiser, soit une tombola, soit un concours de tir ou tout autre jeu, chaque dimanche. Pour la réouverture, un concours de tir (série gratuite) sera offert entre tous les présents.

AMICALE DES REPASSEURS DE LAINES BRUTES. — Samedi 6 novembre, à 18 h., réunion mensuelle des repasseurs de laines brutes, au local habituel.

CHORALE SAINT-JEAN-BAPTISTE. — Ce soir vendredi, à 19 h. 45, répétition générale.

PENDANT LE MOIS DE NOVEMBRE 1926

FORTE BAISSE SUR LES **FOYERS A GAZ** de la **COMPAGNIE DU GAZ**

Voyez l'étalage et les prix *27, Rue Carnot, 27*

Vente réservée aux habitants de Tourcoing. 29201

MOUVAUX

NOUS RAPPELONS A NOS LECTEURS que les petites annonces peuvent être déposées chez M. Breyer, 56, rue d'Alsace-Lorraine. 29207

LILLE

Les Guides à Lille

La Musique des Guides qui, le 28 novembre viendra, au Palais-Rameau donner un concert au profit du monument à ériger à l'ossuaire du Mont Kemmel, fut fondée en 1830 par M. Bender; elle devint bientôt la musique particulière de Léopold Ier. A M. Bender succéda M. Staps qui était inspecteur des musiques militaires; Julien Simar, qui fut tant connu et admiré, musicien et chef prestigieux qui rénova véritablement les répertoires musicaux de l'armée belge et sut assurer à sa phalange des Guides la célébrité.

La Musique des Guides eut certes à souffrir de la guerre, mais dès 1919 elle avait retrouvé toute sa splendeur. Elle compte près de 100 exécutants et est composée de professeurs et d'éléments de tout premier ordre, issus des Conservatoires, dirigés par M. Arthur Prévost.

Nous aurons le plaisir d'admirer la maîtrise de M. Arthur Prévost en l'exécution des morceaux de choix parmi lesquels citons: Chant Funéraire, de Gabriel Faure; Symphonie n° 3 de Mendelssohn; La Mer, de Paul Gilson. Ajoutons qu'à ce concert du 28 novembre, à 3 heures, au Palais-Rameau, l'excellent cercle choral « Les XXX », hors concours, chef M. R. Robillard, se fera entendre et que M. Georges Ibos, organiste à Saint-Honoré d'Eylau, à Paris, viendra à Lille prêter son concours.

On peut se procurer des cartes: premières, 10 fr.; secondes, 5 fr.; galeries et pourtours, 3 fr., chez:

« Amis de Lille », bureau gare de Lille; Union Nationale des Combattants, Hôtel des Canonniers; Milleville, 42, rue Nationale; Bar Alexandre, 20, rue de Béthune; Café Bulens, 8, place Morisson; Lavoisier, 95, rue de la Monnaie; « A la Fumquée », 73, rue du Buisson; « Au Comte de Lille », rue de Lille, 89, La Madeleine; Rémy, (tabacs) rue des Chats-Bossus; Rocques, 80, rue d'Esquermes.

CHAMBRE DES PROPRIETAIRES DE LILLE ET BANLIEUE. — Demain, samedi 6, à 14 h., réunion de la Fédération; à 16 h., réunion de Commission de la Chambre de Lille; à 17 h., réunion générale et conférence de M. Devaux, avocat-conseil sur les premiers jugements rendus concernant la propriété commerciale.

NORD

MORT HORRIBLE D'UN BEBÉ A AVESNES. — Pendant l'absence de sa mère, le jeune Maurice Généhiaux, 3 ans, s'est approché trop près du poêle et le feu s'est communiqué à ses vêtements. Atteint d'affreuses brûlures, le petit malheureux est mort, tandis qu'on le transportait à l'hôpital.

UN IMPORTANT INCENDIE A LALLAING. — Au cours de la nuit, le feu s'est déclaré dans le garage de M. Dubuisson, entrepreneur, où étaient entreposés 700 litres d'essence et a causé 100.000 fr. de dégâts.

UN POLONAIS JOUE DU COUTEAU A RAISMES. — Au cours d'une discussion pour le prix de la pension, un Polonais, Jean Zyck, porta à un de ses compatriotes, Ulaneczi, un coup de poing. Celui-ci sortit, mais revint bientôt armé d'un couteau, dont il frappa Zyck. Une enquête est ouverte.

CARNET DU JOUR

NECROLOGIE.

— Vous êtes priés d'assister aux convoi et service solennels de M. Edouard Leroy, constructeur, ancien conseiller municipal, ancien membre de la Commission du Bureau de bienfaisance, officier d'Académie, titulaire de la médaille de 1870-71, décédé à Comines, dans sa 81e année, lesquels auront lieu le samedi 6 novembre 1926, à 11 h., en l'église Saint-Chrysole, à Comines. Assemblée à la maison mortuaire, rue Gambetta, à 10 h. 45. 91327d

PORCELAINES - CRISTAUX, la grande spécialité de services de table. **Grand dépôt**, 127, r. Nationale, **Lille** (angle pl. de Strasbourg). 29195

LE CHOIX D'UN PURGATIF

Pour éviter les inconvénients graves pour la santé de l'usage de certains purgatifs violents, il est indispensable de bien se renseigner sur la valeur du laxatif dépuratif que l'on emploie. Il a pour but d'assurer l'écoulement régulier de la bile, l'évacuation par l'intestin des déchets organiques et des toxines ou poisons dont l'accumulation dans l'intestion non évacué est la cause cachée de la plupart des maladies. Ce n'est qu'à la suite de nombreux essais faits dans les hôpitaux et dans les cliniques, que le Corps médical a donné la préférence au Grain de Vals, en raison de son action spéciale sur l'organisme et surtout de sa composition exclusivement d'extraits de plantes; le podophyllin qui agit sur le foie, en activant les secrétions biliaires, le cascara sagrada et la bourdaine qui amènent des contraction de l'estomac et de l'intestion, les obligeant ainsi à une activité plus grande, ayant pour résultat l'évacuation complète de tous les déchets contenus dans l'organisme.

Le Grain de Vals est surtout ordonné par le Corps médical dans le traitement scientifique de la constipation et dans les troubles de la digestion, du foie, les congestions, l'obésité, les rhumatismes, les maladies de peau, etc...

La dose habituelle est de un grain (deux dans les cas rebelles seulement) avant le repas du soir, tous les deux ou trois jours; il travaille pendant votre sommeil et donne un résultat le lendemain.

De tous les médicaments sérieux c'est le moins cher: 4 fr. 50, impôt compris, les 30 grains, dans un flacon de verre, qui assure la conservation parfaite du produit.

Avoir bien soin de refuser énergiquement tout produit que l'on propose à la place et exiger les véritables GRAINS DE VALS. 29220

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DU NORD

Audience du jeudi 4 novembre 1926

Présidence de M. Dourmes

— **Violente.** — Mme Jeanne Fichelle, demeurant à Templeuve, a porté un coup de tisonnier à l'un de ses voisins. Elle est condamnée à 25 fr. d'amende et à 50 fr. de dommages-intérêts.

— **Ouverture illicite d'un débit de boissons.** — Auguste Beuquehenan, demeurant à Roubaix, n'avait pas la capacité civile complète exigée pour être autorisé à ouvrir un débit de boissons. Il déclare ignorer qu'il était dans l'incapacité légale d'ouvrir un débit. Il est condamné à 25 fr. d'amende et le Tribunal ordonne la fermeture de son établissement.

— **Fraude alimentaire.** — La dame Vicotrine De Mil, à Wasquehal, a vendu du lait mouillé à 10 0/0. Elle est condamnée à 200 fr. d'amende. Le Tribunal ordonne l'insertion du jugement dans trois journaux.

— **Blessures involontaires.** — Hippolyte Faveur, voyageur de commerce, à Tourcoing, a fait reculer son automobile sans vérifier s'il ne se trouvait pas d'obstacle derrière lui. Il blessa ainsi un passant. Il est condamné à 50 fr. d'amende.

— **Outrages à un officier ministériel.** — Le 22 juillet, M. Benauw, huissier à Tourcoing, signifiait un exploit chez les époux Wittendal-Salmon et chez leur fille, Stéphanie Wittendal, 35 ans, receveuse des Postes, à Tourcoing. Il fut injurié et malmené par les « signifiés », malgré qu'il avait fait connaître sa qualité d'officier ministériel. La dame Stéphanie Salmon, épouse Wittendal, est décédée depuis les faits; son mari est condamné à 100 francs d'amende par défaut, et la demoiselle Stéphanie Wittendal est condamnée à un mois d'emprisonnement et à 25 fr. d'amende, également par défaut.

— **Protection du travail.** — M. Gustave Roger, directeur à La Madeleine, est poursuivi pour avoir fait travailler huit ouvriers en dehors des heures indiquées, et pour avoir omis d'afficher l'horaire du travail. Le Tribunal a mis l'affaire en délibéré.

— **Vol.** — Georges Derache, demeurant à Lomme, a dérobé des tomates dans un camion automobile. Il est condamné, par défaut, à deux mois d'emprisonnement.

— **Acquittement.** — Henri Marquet, 55 ans, marchand des quatre-saisons à La Madeleine, est inculpé d'avoir porté des coups à sa femme. Comme cette dernière ne comparait pas pour faire sa déposition, le Tribunal estime qu'il ne peut avoir la certitude de la réalité des faits reprochés à l'inculpé et l'acquitte.

— **Violent.** — Alfred Lemort, 23 ans, à La Madeleine, a porté un coup de poing à l'œil droit d'un de ses camarades. Les antagonistes s'étaient d'ailleurs lancé un défi la veille. Par défaut, Lemort est condamné à 25 fr. d'amende.

— **Pour bris de clôture.** Fortuné Nept, 33 ans, maçon à Lille, pour bris de clôture, est condamné à huit jours d'emprisonnement et 5 fr. d'amende pour ivresse.

— **Indésirable.** — Paul Parrein, 20 ans, sans domicile, pour infraction à un arrêté d'expulsion, est condamné à quatre mois d'emprisonnement.

— **Errant.** — Barthelemy Steinak, 20 ans, pour vagabondage, est condamné à quinze jours d'emprisonnement.

— **Police des tramways.** — M. Jules Bulteau, 51 ans, à Tourcoing, a circulé en tramway avec un abonnement périmé. Il est condamné à 16 fr. d'amende. La Compagnie des Tramways obtient 1 fr. de dommages-intérêts.

— **Coups.** — Henri Huyghe, 51 ans, plombier à Croix, et son fils Gaston, 25 ans, ferblantier à Croix, sont condamnés chacun à 25 fr. d'amende pour coups.

— **Accidents.** — Emile Beek, charretier au service de la Maison Wattel-Catry, a renversé avec son camion un cycliste, rue St-Jacques, à Tourcoing. Il est condamné à 50 fr. d'amende.

COUR D'ASSISES DU NORD

La prochaine session des assises du département du Nord s'ouvrira au Palais de Justice de Douai, le lundi 10 janvier 1927. Elle sera présidée par M. Adam, conseiller à la Cour d'Appel de Douai, assisté de MM. les conseillers Daretz et Jannaut.

COUR D'APPEL DE DOUAI

4e Chambre Correctionnelle

Audience du jeudi 4 novembre 1926

— **Un acquittement.** — Inculpée d'injures publiques et de diffamation, la nommée Julia Bogaert, épouse Nieuport, ménagère à Lille, a été condamnée par jugement du Tribunal correctionnel de Lille, le 7 juillet 1926, à 16 fr. d'amende et au paiement d'une somme de 25 fr. à titre de dommages-intérêts au profit des époux Crépieux, parties civiles.

La Cour d'appel, après plaidoiries de Me Brackers d'Hugo, pour la partie civile, et de Me Vanhoucke, pour l'inculpée, réforme le jugement et prononce l'acquittement de la dame Nieuport.

CHRONIQUE DES CINÉMAS

LE SECRET DE L'ABIME

grand film d'aventures avec **TOM MIX**, au **Coquet Ciné Moderne, à Flers-Breucq.** — Jeudi 11 novembre, changement de programme.

LA FEMME AUX YEUX FERMES

Mlle Marise Maïa

Cette semaine au **Central-Ciné** avec « **LE ROI DE L'AIR** ».

TOURBILLON DES AMES

Bertha Lansell, femme du célèbre chirurgien, est éprise de Kerry Harlan qui, à son grand désespoir épouse Amy. Cependant elle profite de ce que cette dernière doit entrer comme mannequin chez un couturier pour subvenir aux frais du ménage pendant une maladie de Kerry pour flirter avec lui. Lansell pris de soupçon pénètre chez Kerry mais sa femme a eu le temps d'enjamber la fenêtre et de s'accrocher à une ligne télégraphique qui cède et laisse tomber dans le vide Bertha qui expire peu après.

En apprenant le drame, Amy court chez elle et accuse Kerry qui tente de se donner la mort. Prise de remords sa femme veut partager son sort mais le jeune ménage est sauvé par Fergus Lansell.

GLORIA SWANSON dans *VEDETTE*

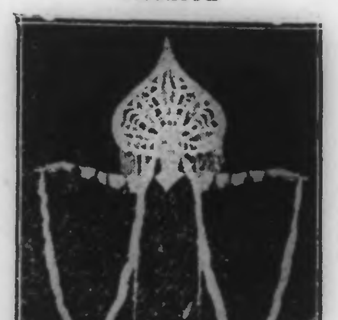

Ces films passent aux **Etablissements du Fresnoy.**

LE MATCH DEMPSEY-TUNNEY

Dempsey

Cette grande actualité passe cette semaine:

A ROUBAIX

Au **Ciné Dubus**, rue des Champs.
Au **Ciné de l'Union**, rue de Tourcoing.

A TOURCOING

Au **Splendid Ciné**, rue des Anges.
Au **Ciné Houpilnes**, rue des Champs.
A **Printania**, rue de Mouvaux.
La semaine prochaine, à **ROUBAIX**:
Universel Cinéma, Grand'Rue.
Cinéma Florimond, rue Bernard.

LA SALTIMBANQUE

Sam Martin qui professe une haine implacable pour Joë Givens quitte « Thunder Mountain », son village, où il reparait quelques années plus tard et y rencontre Azaléa, une jeune artiste qui a fui le cirque dirigé par Morgan, et dont il subit le charme.

Reconnaissante de l'avoir tirée des mains de Morgan, Azaléa se rend en secret chez l'usurier Sydney-Pace afin d'obtenir les fonds nécessaires à Sam pour mener à bien son entreprise. Chassée par son ami qui l'a surprise, Azaléa « la saltimbanque » finit par suivre Joë Givens. La même nuit Sydney-Pace est tué et dévalisé. Sam Martin est accusé de ce meurtre et va être pendu malgré les efforts de la « saltimbanque ». Son innocence est enfin reconnue et la culpabilité de Joë établie.

Cette semaine au **Ciné du Créchet, à Croix.**

LA MAISON DES REVES

Gilda Wilson, jeune artiste, triomphe dans une pièce « Le Kimono perdu », pièce signée du directeur du Grand Théâtre, mais que Philippe Caméron, savant neurologiste et président de la commission de censure, trouve trop légère et interdit.

Gilda jure de se venger et se présente chez Caméron, simulant une crise d'amnésie. Après un long traitement, Philippe Caméron qui est aussi un dramaturge distingué obtient de la jeune fille inconnue qu'elle interprète au Grand-Théâtre une de ses pièces « La Maison des Rêves ». Rendue d'une façon grotesque, cette

pièce est huée du public et furieux Caméron fait suspendre la représentation. Il apprend que la jeune fille malade n'est autre que Gilda Wilson, mais comme il l'aime, il l'épouse.

Ce succès ainsi que **Vedette et le grand match de boxe Jack Dempsey contre Gène Tunney** passent au **Ciné Dubus** cette semaine. Il sera prudent de louer. (Tél. 23.7).

Concerts & Spectacles

ROUBAIX. — « **Les Parnassiens** » **au Central-Ciné-Théâtre.** — Les « Parnassiens » donneront le dimanche 14 novembre, en matinée, au Central-Ciné-Théâtre, une représentation au profit de l'Association des pères de famille de l'Institution Saint-Louis.

Cette excellente troupe, que tous ont déjà pu apprécier en maintes circonstances, interprétera « Le Flibustier », trois actes en vers de Jean Richepin, de l'Académie Française. La fine et spirituelle comédie « L'été de la Saint-Martin », de H. Meilhac et L. Halévy, de l'Académie Française, sera donnée en lever de rideau.

TOURCOING. — **Théâtre Municipal.** — Samedi 6 novembre, à 8 h., « La Mascotte », opérette en 3 actes, musique de C. Audran.

Dimanche 7 novembre, matinée de gala, à 2 h. 30, avec le concours de Mm Richardson, de l'Opéra, et de MM. Granal et Carbelly, de l'Opéra, « Messaline », grand opéra en 4 actes, 5 tableaux, musique de Isidore de Lara. Le soir, à 8 h. 15, « La Mascotte ». La location est ouverte pour ces représentations.

— **Maison des Œuvres du Blanc-Seau.** — Le Club dramatique des hommes de la Maison des Œuvres, donnera les dimanche 7 et 14 novembre, une séance récréative des plus attrayante. On y goûtera le « Voyage de M. Perrichon » cette fine comédie de Labiche, toute pleine d'esprit français, de même que le beau drame de François Coppée, « Le Pater ». On peut se procurer des billets « A la cloche fleurie », rue de Mouvaux, ou encore aux guichets qui seront établis à l'entrée de la salle. Premières 4 fr.; secondes, 2 fr. 50.

LILLE. — **A l'Hippodrome-Théâtre**, rue Nicolas-Leblanc, le dimanche 7 novembre, **à 3 heures**, sous la bonne initiative de la Fédération Nationale Catholique et de la Ligue Patriotique des Françaises, aura lieu une magnifique représentation cinématographique d'un film composé et réalisé par le « **Film Catholique** » **de Paris** et intitulé : « **Les grands Jours de la Vie** ». Ce film a obtenu le plus grand succès à Paris. 29247

ROUBAIX

CINEMA DU PILE — PLACE CARNOT — ROUBAIX

MALGRÉ LA HONTE. Grand drame avec le petit Joseph Depen. — **L'EPERVIER.** Grand drame, film français. — **Bientôt : ZALAMORT** dans ses dernières aventures extraordinaires. — Un grand drame émouvant de la vie ! **LE BAGNARD INNOCENT.** En exclusivité et priorité à Roubaix. 29226

BELGIQUE

DE L'OR PAR AVION

Au champ d'aviation d'Evere, est descendu jeudi, le plus grand avion de Grande-Bretagne. Il venait de Londres, avec un chargement de 1.650 kilogs de lingots d'or à destination de la Banque Nationale.

UN CADAVRE DE FEMME DÉVORÉ PAR LES RATS

On a trouvé jeudi, dans une chambre de sa demeure à Woluwe-Saint-Pierre, le cadavre de Mme Marie Duserien, née à Fleurus, le 10 juillet 1859. La mort remontait à plusieurs jours et le visage de la défunte était en grande partie rongé par les rats. On croit se trouver en présence d'une mort subite.

FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX » du 5 novembre 1926 — N° 61.

La Petite Bleue

PAR GEORGES PRADEL

DEUXIÈME PARTIE

Maîtres chanteurs

I

— Chouette ! Ça me va de plus en plus !... Ça ne me déplairait pas du tout de mourir un jour dans la peau d'un millionnaire.

— Oui, mais, auparavant, je veux te poser une question.

— Laquelle, mon lieutenant ?

— Ça va être très dur, cette vie-là !

— Pour vous comme pour moi... Et puis, je crois que celle que nous venons de tirer, avec ce brigand de Jules, n'était pas précisément une noce.

— Oui, mais ce sera bien plus dur encore, par cette raison que nous serons tous les deux seuls, livrés à nos propres ressources.

— Quand y faudra trimer, faudra trimer.

— Alors, tu ne veux pas retourner en France ?...

— Je crois, mon lieutenant, que vous avez comme qui dirait l'idée de vous payer ma fiole !...

Expressif, mais peu respectueux, Caveçon... Mais... dévoué... et l'affection ne vaut-elle pas mieux que le respect ?

— Allons, soit... Entendu ?...

— Dame ! Bien sûr ! Plus souvent que j'irais vous quitter !

— Fais tes préparatifs... Ils ne seront pas longs... Nos armes, une valise...

Le lendemain matin, Jean d'Arthenay dormait encore dans sa petite et modeste chambre d'hôtel meublé, lorsque Caveçon se présenta pour mettre en ordre et préparer les effets et habits de son maître.

D'ordinaire, il faisait son service sans bruit, respectant, ainsi qu'il disait ,le sommeil du patron. Ce matin-là, il tournait, retournait, n'en finissant pas, tant et si bien que Jean d'Arthenay, qui connaissait les allures du bonhomme, finit par lui demander :

— Tu as quelque chose à me dire, Caveçon ?...

— Tout de même, oui, mon lieutenant...

Et Caveçon sortit de dessous sa vareuse un objet assez volumineux contenu dans un mouchoir de poche noué aux quatre bouts...

— Voilà l'affaire... Vous savez, mon lieutenant, que le trésorier-payeur nous a réglés, les uns après les autres, tout le personnel de la mission. Je n'ai jamais même eu en ma possession une aussi grosse somme...

— Eh bien ?...

— Eh bien !... je vas vous dire, mon lieutenant... Nous allons avoir besoin d'argent dans la Métalé... chose, machin... enfin, l'endroit où nous allons aller !... Si nous restons ici... si j'ai les poches pleines... j'irai dans quelque claque-dents... et je me connais... Une fois deux ou trois verres dans le cornet... je jouerai, je perdrai tout mon saint-frusquin... Tandis que vous allez avoir besoin d'argent, là où nous irons... dans le Maté... chose... Quel nava!... Je ne saurai jamais son nom... Alors, faut mettre mon magot avec ce que vous possédez, avec le vôtre, mon lieutenant... Et vous en disposerez comme vous l'entendrez !...

Brave garçon !... Brave cœur !... Toute sa petite fortune, tout son avoir, il venait l'offrir à son maître. Et c'était si simplement, si gentiment fait, qu'il avait l'air de demander un service.

Jean le comprit bien. Il s'en trouvait tout ému !

— Et si je suis tué ?... Si je suis volé ?... S'il m'arrive un malheur quelconque ?...

Caveçon leva la tête et la hocha à diverses reprises.

— S'il vous arrive malheur, comme vous dites, mon lieutenant, il m'arrivera malheur certainement aussi... alors, comme dit la chanson, — et, d'une voix atrocement fausse, Caveçon fredonna : — « Quand on est mort, c'est pour longtemps », nous n'aurons plus besoin de rien.

Le moyen de refuser ? Impossible ! Jean d'Arthenay acceptait donc l'offre du brave garçon, mais en faisant, en son for intérieur, une grosse réserve. Tous deux, nouveaux Argonautes, ils partaient pour la conquête de la Toison d'Or. A partir de cet instant, Caveçon n'était plus une ordonnance, un serviteur, il s'élevait au rang d'associé.

De Saint-Louis, un paquebot de l'Union Line les déposait au Cap, et, de là, le chemin de fer les amenait tous deux sans encombre à Kimberley.

II

Kimberley !... Kimberley !... la ville de fer-blanc, ainsi qu'on la nomme encore, parce que l'on affirme que, pareille à nombre de ses congénères de l'Amérique, elle a été construite, dès le début, avec des boîtes de fer-blanc, des boîtes de conserves.

Kimberley n'était, en 1871, qu'une ferme de la Colonie du Cap, sur les confins de l'Etat libre d'Orange, quand on y découvrit les deux plus riches gisements de diamants. Aussitôt la nouvelle connue, l'élan se produisait, les émigrants arrivaient en foule, et la ville s'élevait comme par enchantement. Il faut avoir vu cette magnifique rapidité, en Amérique et en Afrique, pour se rendre compte du développement féerique de ces cités nouvelles qui, en quelques mois, en quelques semaines, avec des matériaux fantastiques, surgissent du sol, pareilles à de monstreux champignons. Là où il n'existait que des champs maigres, d'âpres landes, sont sortis du sol des hôtels, des bars, des banques, la poste, le télégraphe, son concurrent le téléphone, le tout éclairé, la nuit, à la lumière électrique, car l'agitation enragée ne s'arrête pas une seconde, et, au milieu de tout cela, grouille une population enfiévrée, agitée, animée par la seule soif de l'or. En quelques jours s'élèvent d'énormes fortunes, de même que s'écroulent de désastreuses ruines. On joue sur tout, et la fièvre de la spéculation et du jeu étreint dans une même obsession tous ces cerveaux, met en mouvement toutes ces créatures.

C'est là-dedans, dans ce chaos, dans cet enfer, que tombaient un jour nos deux amis, Jean d'Arthenay et le fidèle Caveçon, propriétaires de quelques billets de mille francs, mais animés l'un et l'autre de l'idée bien arrêtée de faire fortune en ce pays neuf, qui, dans les entrailles de la terre, renfermait d'innombrables, d'incomparables trésors.

La chose n'était pas facile. Dans les pays du diamant et de l'or, il en est comme pour le royaume du ciel : il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus.

En somme, ils étaient moins malheureux que bien d'autres. Ils n'étaient pas obligés, pour débuter et mettre de côté une petite, mais indispensable épargne, de se livrer à un travail manuel, de se louer comme portefaix, débardeurs, garçons de café, garçons d'hôtel.

Tout d'abord, ils possédaient de bonnes armes, auxquelles ils s'étaient habitués durant le cours de cette longue expédition qui les avaient entraînés et endurcis à toutes les fatigues ; deux chevaux vigoureux et d'une endurance parfaite, achetés au Cap par les soins de Jean d'Arthenay, expert en cette matière.

— Si tant seulement nous avions ce pauvre Pen-ru, disait Caveçon en enfourchant sa bête, un demi-sang bai-brun, très rablé, capable de fournir une dizaine de lieues d'une traite, oui ! si nous avions Peu-ru !... Doit-il s'ennuyer à l'écurie ! Yvonne m'a pourtant promis de le lâcher dans le clos, afin qu'il se dégourdisse les jambes.

— Ne pense pas à Pen-ru. Qui sait si nous le reverrons jamais ?

— Ça se peut bien tout de même, mon lieutenant, mais faut pas penser à ça.

— Je t'ai déjà dit de ne plus m'appeler ainsi. Je ne suis plus rien du tout.

— Oui, mon lieutenant.

Jean d'Arthenay se prit à rire ; — décidément, mon Caveçon était incorrigible.

Pour le moment, ce dernier se montrait très inquiet.

— Nous n'allons pas rester ici, pour un peu... C'est tous des bandits et des filous...

Au vrai, il y avait bien à Kimberley la plus jolie collection de gredins que l'on pût récolter de par le monde, et l'on courait à tout instant le risque d'y être dévalisé et assassiné.

Caveçon s'était vite aperçu des regards de convoitise que l'on jetait au passage sur son cheval bai et sur une jument rouanne de première valeur, — la monture de Jean, — et aussi sur deux mules solides, rablées, qui servaient aux deux prospecteurs pour porter leurs outils, leurs munitions, leurs conserves et aussi une petite tente-abri indispensable pour une excursion qui pouvait être très longue.

Encore fallait-il passer quelques jours à Kimberley pour des achats de vêtements, de munitions, de conserves, et ces indispensables lenteurs exaspéraient Caveçon qui bouillait d'impatience.

— Tous ces gouspins-là ne demandent qu'une chose, répétait-il, c'est à nous prendre ce que nous avons, et notre peau avec.

— Calme-toi, répétait Jean, nous partirons aussitôt que possible.

Ils étaient descendus dans un hôtel macabre dont le propriétaire était un Allemand à poil roux, malpropre tout autant que son établissement, et qui se faisait à la fois un devoir et un plaisir de rançonner et d'écorcher les Français dont l'escarcelle était quelque peu garnie.

(A suivre).